

INCIDENT

6 novembre 2005 - avion immatriculé F-GGXG

Evénement :	diminution de la puissance du moteur en montée, givrage du carburateur, arrêt du moteur, demi-tour, atterrissage d'urgence hors piste sur un aérodrome.
Cause probable :	prise en compte insuffisante des conditions météorologiques.

Conséquences et dommages : aucun.

Aéronef : avion Robin DR 400-180.

Date et heure : dimanche 6 novembre 2005 à 10 h 15.

Exploitant : club.

Lieu : 10 km au sud-ouest de l'aérodrome de Chavenay (78).

Nature du vol : voyage.

Personnes à bord : pilote.

Titres et expérience : pilote, 57 ans, PPL (A) de 1998, 428 heures de vol, toutes sur type dont trois dans les trente jours précédents.

Conditions météorologiques : AD Toussus-le-Noble situé à 7 km du site de l'incident à 10 h 00 : vent 170° / 08 kt, visibilité supérieure à 10 km, FEW à 11 600 pieds, température 9,8 °C, température du point de rosée 7,5 °C, humidité 86 %, QNH 1024 hPa.

CIRCONSTANCES

Le pilote décolle de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'Ecole (78) à destination de l'aérodrome d'Auxerre (89). Il explique qu'il quitte le circuit d'aérodrome par l'ouest et, qu'en sortant de la zone, il reste à l'écoute de la fréquence de la tour de contrôle. Après un palier à 800 pieds, il débute une montée vers 2 000 pieds. En passant 1 700 pieds, il constate une baisse du régime moteur puis, quelques secondes plus tard, que ce dernier ne délivre plus de puissance. Le pilote tente de redémarrer le moteur, sans succès. Il contacte le contrôleur de l'aérodrome de départ. Il lui indique qu'il fait demi-tour et se dirige vers une zone propice à l'atterrissage. Il aperçoit au loin l'aérodrome de Chavenay (78) et décide de s'y diriger. La tour de contrôle de cet aérodrome, avertie par le contrôleur de Saint-Cyr-l'Ecole, lui donne la priorité à l'atterrissage. Après un demi-tour afin de se trouver face au vent le pilote atterrit dans le champ parallèle à la piste 23 et l'avion s'immobilise au croisement des deux pistes. Après quelques minutes, le pilote démarre le moteur et se dirige vers l'aire de stationnement.

L'examen des différents circuits (air, électrique, carburant) ne montre aucune défaillance. L'échappement présente des traces blanchâtres qui traduisent la combustion d'un mélange pauvre en carburant.

Le pilote explique qu'il a effectué les actions avant décollage, notamment les essais de réchauffage du carburateur. Il n'a pas actionné le réchauffage du carburateur lorsque le régime du moteur a diminué en vol. Il a de plus préféré s'écarter de la zone densément peuplée qu'il survolait plutôt que de persévérer pour redémarrer le moteur.

Les conditions météorologiques du jour étaient propices à un givrage sévère du carburateur, quelle que soit la puissance délivrée par le moteur.

